2018

LAC-À-L'ÉPAULE : DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

À Val-des-Bois

MRC de Papineau

15/09/2018

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES 1

Liste des participants 2

INTRODUCTION 3

Souhaits des élus 3

Retour sur la Planification stratégique sur le développement économique 2017 - 2022 3

Le développement durable 3

Énoncé de mission 5

Énoncé de vision quinquennale du développement économique de la MRC Papineau 5

Rôle de la MRC dans la réalisation de sa vision du développement des affaires 6

Les grands thèmes abordés lors du lac-à-l'épaule 6

Concertation et partenariat 6

Communication et information 7

Leadership, soutien et présence 8

Faciliter la croissance des affaires 8

Structure organisationnelle 9

CONCLUSION 9

ANNEXE 1 : Ordre du jour du lac-à-l'épaule du 15 septembre 2018 10

ANNEXE 2 : Liste des souhaits des maires pour la rencontre 11

ANNEXE 3 : Règles et valeurs pour des discussions constructives 12

ANNEXE 4 : La Planification stratégique sur le développement économique 2017 – 2022 13

ANNEXE 5: Analyse comparative sommaire des sondages 26

ANNEXE 6 : Proposition d'une nouvelle structure du développement économique et des affaires à la MRC 31

ANNEXE 7 : Résultats du formulaire d'évaluation du Lac-à-l'épaule 2018 33

LISTE DES PARTICIPANTS

M. Benoit Lauzon	Préfet de la MRC Papineau, et maire de Thurso
M. Pierre Labonté	Maire de Bowman
M. Gilles Tremblay	Maire de Chénéville
M. David Pharand	Maire de Duhamel
M. Louis Venne	Maire de Lac-des-Plages
M. Éric Trépanier	Maire de Fassett
M. Jean-Paul Descoeurs	Maire de Lac-Simon
M. Alain Gamache	Maire de Lochaber Canton
M. Pierre Renaud	Maire de Lochaber Partie-Ouest
M. Robert Bertrand	Maire de Mayo
M. Martin Deschênes	Maire de Montebello
M. Stéphane Séguin	Maire de Montpellier
M. Carol Fortier	Maire de Notre-Dame-de-Bonsecours
M. Christian Beauchamp	Maire de Papineauville
M. Cristian Pilon	Maire de Plaisance
M. Luc Desjardins	Maire de Ripon
M. Jean-René Carrière	Maire de Saint-André-Avellin
M. André Bélisle	Maire de Saint-Sixte
M. Jean Lanthier	Suppléant pour la ville de Thurso
Mme Roxanne Lauzon	Directrice générale, MRC Papineau
M. Jocelyn Robinson	Directeur général adjoint, MRC Papineau
M. Arnaud Holleville	Directeur du service de l'aménagement et du développement durable, MRC Papineau
M. Rémi Laprise	Conseiller en développement économique, MRC Papineau

Mme Lynn Paulin – Facilitatrice

INTRODUCTION

Dans la majorité des champs de compétences de la MRC, il existe des orientations claires et des plans d'action en vigueur (par exemple, le schéma d'aménagement de développement, le Plan de développement de la zone agricole, le plan gestion des matières résiduelles, Plan d'action en culture, etc.) qui permettent d'atteindre les objectifs fixés par le conseil des maires.

Le développement économique n'échappe pas à cette logique avec le rapport « Planification stratégique sur le développement économique 2017-2022 de la MRC de Papineau » (Annexe 3). Ce rapport est le résultat d'une rencontre des maires ayant eu lieu le 10 septembre 2016. Les objectifs du développement économique de la MRC y sont définis. Cependant, le développement des affaires ne possède pas ses propres objectifs. Lors du Comité administratif tenu le 5 septembre 2018 (résolution CA-2018-09-283), les membres ont manifesté l'intérêt de préparer un Lac-à-l'épaule afin de permettre aux maires d'échanger sur le développement des affaires. L'ordre du jour du lac-à-l'épaule du 15 septembre 2018 se retrouve à l'annexe 1 du présent rapport.

Un sondage a été envoyé aux maires afin de favoriser les échanges et de mieux orienter les sujets de discussion. Les résultats du sondage se trouvent à l'annexe 5.

SOUHAITS DES ÉLUS

Les maires ont été appelés à définir leurs souhaits en quelques mots pour le présent lac-à-l'épaule. Une liste de ces souhaits est présentée à l'annexe 2.

Les maires ont aussi été invités à se doter de règles de base et de valeurs afin d'assurer des discussions constructives, axées sur les résultats et dans le respect de chacun des participants. Ces règles se trouvent à l'annexe 3 et pourront servir pour de prochaines rencontres.

RETOUR SUR LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2017 - 2022

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Lors de ce lac-à-l'épaule, les maires se sont entendus sur une définition du développement durable. Cette définition jette les bases des discussions à venir sur le développement économique et des affaires de la MRC de Papineau. Elle prend sa source de la *Loi sur le développement durable* adopté en 2006 par le gouvernement provincial. En plus de moduler une définition claire du développement durable, cette Loi définit 16 principes de base. Ces principes ont été incorporés à la définition de développement durable convenue par les maires.

Dans le cadre des mesures proposées, le « **développement durable** » s'entend d'un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

LES 16 PRINCIPES DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SELON LA LOI :

Afin de mieux intégrer la recherche d'un développement durable dans ses sphères d'intervention, l'Administration prend en compte dans le cadre de ses différentes actions l'ensemble des principes suivants:

1. «**santé et qualité de vie**»: les personnes, la protection de leur santé et l'amélioration de leur qualité de vie sont au centre des préoccupations relatives au développement durable. Les personnes ont droit à une vie saine et productive, en harmonie avec la nature;

2. «**équité et solidarité sociales**»: les actions de développement doivent être entreprises dans un souci d'équité intra et intergénérationnelle ainsi que d'éthique et de solidarité sociales;

3. «**protection de l'environnement**»: pour parvenir à un développement durable, la protection de l'environnement doit faire partie intégrante du processus de développement;

4. «**efficacité économique**»: l'économie du Québec et de ses régions doit être performante, porteuse d'innovation et d'une prospérité économique favorable au progrès social et respectueuse de l'environnement;

5. «**participation et engagement**»: la participation et l'engagement des citoyens et des groupes qui les représentent sont nécessaires pour définir une vision concertée du développement et assurer sa durabilité sur les plans environnemental, social et économique;

6. «**accès au savoir**»: les mesures favorisant l'éducation, l'accès à l'information et la recherche doivent être encouragées de manière à stimuler l'innovation ainsi qu'à améliorer la sensibilisation et la participation effective du public à la mise en oeuvre du développement durable;

7. «**subsidiarité**»: les pouvoirs et les responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité. Une répartition adéquate des lieux de décision doit être recherchée, en ayant le souci de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés;

8. «**partenariat et coopération intergouvernementale**»: les gouvernements doivent collaborer afin de rendre durable le développement sur les plans environnemental, social et économique. Les actions entreprises sur un territoire doivent prendre en considération leurs impacts à l'extérieur de celui-ci;

9. «**prévention**»: en présence d'un risque connu, des actions de prévention, d'atténuation et de correction doivent être mises en place, en priorité à la source;

10. «**précaution**»: lorsqu'il y a un risque de dommage grave ou irréversible, l'absence de certitude scientifique complète ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir une dégradation de l'environnement;

11. «**protection du patrimoine culturel**»: le patrimoine culturel, constitué de biens, de lieux, de paysages, de traditions et de savoirs, reflète l'identité d'une société. Il transmet les valeurs de celle-ci de génération en génération et sa conservation favorise le caractère durable du développement. Il

importe d'assurer son identification, sa protection et sa mise en valeur, en tenant compte des composantes de rareté et de fragilité qui le caractérisent;

12. «**préservation de la biodiversité**»: la diversité biologique rend des services inestimables et doit être conservée au bénéfice des générations actuelles et futures. Le maintien des espèces, des écosystèmes et des processus naturels qui entretiennent la vie est essentiel pour assurer la qualité de vie des citoyens;

13. «**respect de la capacité de support des écosystèmes**»: les activités humaines doivent être respectueuses de la capacité de support des écosystèmes et en assurer la pérennité;

14. «**production et consommation responsables**»: des changements doivent être apportés dans les modes de production et de consommation en vue de rendre ces dernières plus viables et plus responsables sur les plans social et environnemental, entre autres par l'adoption d'une approche d'écoefficience, qui évite le gaspillage et qui optimise l'utilisation des ressources;

15. «**pollueur payeur**»: les personnes qui génèrent de la pollution ou dont les actions dégradent autrement l'environnement doivent assumer leur part des coûts des mesures de prévention, de réduction et de contrôle des atteintes à la qualité de l'environnement et de la lutte contre celles-ci;

16. «**internalisation des coûts**»: la valeur des biens et des services doit refléter l'ensemble des coûts qu'ils occasionnent à la société durant tout leur cycle de vie, de leur conception jusqu'à leur consommation et leur disposition finale.

ÉNONCÉ DE MISSION

La **MISSION** est un guide pour toutes les ressources de l'organisme. Elle induit à une direction, à une mobilisation, donne un sens aux actions et suscite un sentiment d'appartenance. Elle est essentielle puisqu'elle précise non seulement les champs d'action de l'organisme, mais aussi ses limites.

ÉNONCÉ DE MISSION
DE LA MRC DE PAPINEAU

La MRC Papineau a pour mission d'assurer le leadership de l'aménagement et du développement harmonieux et durable de son territoire.

ÉNONCÉ DE VISION QUINQUENNALE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE LA MRC PAPINEAU

La vision est la contribution que l'entreprise espère apporter à la communauté dans l'avenir. Dans cette perspective, la vision est orientée vers l'extérieur et décrit un résultat. Lors du lac-à-l'épaule, les maires ont senti le besoin de modifier la vision du développement économique afin qu'elle reflète mieux leurs

préoccupations. Vous trouverez donc en bleu les éléments qui ont été modifié par rapport là la vision qui avait été formulée lors de la Planification stratégique sur le développement économique 2017 - 2022 du 10 septembre 2016.

VISION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2017-2022

La MRC Papineau a ~~une économie saine~~ à cœur le maintien d'une économie saine et dynamique; elle soutient l'innovation et le développement durable sur l'ensemble de son territoire.

Son essor contribue à la croissance, à l'enrichissement et à l'épanouissement de sa population en général, de ses travailleurs en particuliers ainsi qu'à la participation active de sa jeunesse.

RÔLE DE LA MRC DANS LA RÉALISATION DE SA VISION DU DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

LES GRANDS THÈMES ABORDÉS LORS DU LAC-À-L'ÉPAULE

4 grands thèmes sont ressortis du sondage des maires :

1. La concertation et le partenariat
2. Communication et information
3. Leadership, soutien et présence
4. Faciliter la croissance des affaires

Un cinquième thème a été ajouté :

5. Aménagement durable

Ces 5 grands thèmes ont été discutés en sous-groupe et expliqués par la suite à l'ensemble des maires présents. Vous trouverez ci-dessous un résumé des points discutés lors de ses discussions.

CONCERTATION ET PARTENARIAT

Les points suivants ont été soulignés :

1. La compétition entre municipalités (SILOS)
2. Il faut travailler tous dans la même direction
3. Concertation avant prise de décision (CA/CM)
4. Protéger une partie du territoire versus terres agricoles

5. Méfiance des municipalités envers la MRC
6. Les commissions peuvent contribuer à éviter les silos

RÔLE DE LA MRC

- Fournir de l'information – consultation
- Partage de services
- Développement des affaires

CONCERTATION

- Agir en partenariat avec les municipalités
- Agir en partenariat avec les autres organismes du milieu
- Améliorer les liens avec ses organismes du territoire

DÉVELOPPEMENT DURABLE

  - S'assurer que le développement des affaires soit fait en accord avec le concept de développement durable en tenant compte des spécificités des domaines suivants : Agricole, Commercial, Industriel

- Le développement ne doit pas être fait au détriment des autres municipalités
- S'assurer de l'endroit où l'on veut faire les choses
- Le schéma doit être un document vivant
- Le schéma ne doit pas devenir une bible et doit évoluer dans le temps
  - Développement économique doit tenir compte des sphères suivantes afin de minimiser les impacts négatifs: Économie, Sociale, Environnement

DIVERSIFICATION – Secteur industriel, commercial et agricole

- Pas au détriment des autres municipalités
- La MRC ne peut pas prendre la place des municipalités
- 2 parcs locaux; 1 parc industriel régional
- Réévaluer les outils afin de développer le secteur industriel
- Actions à prendre en fonction des parcs industriels sur le territoire
- Trouvez l'endroit optimal pour établir les entreprises en fonction de leurs besoins (gaz eau, égout, électricités, etc.)

COMMUNICATION ET INFORMATION

- La MRC n'est pas assez connue sur le territoire. Il faut informer les commerçants et les citoyens. Les municipalités ont un rôle à jouer.
- Outils : Le site Web de la MRC peut être amélioré et créer des hyperliens sur les sites des municipalités locales afin d'orienter les citoyens. Utiliser des moteurs publicitaires sur le Web
- Être plus présent sur Facebook, journaux locaux et régionaux, journaux des affaires/des entreprises, par la poste. Inclure la chambre de commerce pour faire la promotion des services de la MRC.
- Des capsules informatives pourraient être diffusées lors des séances du conseil municipal. Les maires pourraient résumer les activités qui se passent à la MRC lors des séances du conseil municipal.

- Créer un sous-comité en communication à la MRC.

LEADERSHIP, SOUTIEN ET PRÉSENCE

- Le rôle de la MRC est d'être la locomotive, donner la direction.
- Financement, subvention et conseil auprès des entreprises et des organismes du territoire
- La MRC a besoin de faire un constat, de réaliser un portrait de la situation globale de tous les secteurs d'activités (tourisme, agricole, industriel, économique). La MRC doit faire une réflexion sur ses rôles et responsabilités dans le développement économique et des affaires. Par la suite, elle doit diffuser ses rôles et responsabilités aux différents partenaires du milieu.
- Se refaire une identité à la MRC en lien avec le développement économique. Avant, le CLD jouait ce rôle de « guichet unique » pour les entrepreneurs et commerçants de la région. La MRC doit avoir un guichet unique pour les commerçants.
- La MRC doit créer un partenariat fort et diversifié. Il n'y a pas que le secteur industriel. Nous devons diversifier notre développement.
- Il faut se servir des agents de développement pour donner des services aux citoyens.
- Inclure les partenaires déjà existants sur le territoire (ex. : SADC, chambre de commerce, etc.)
- Être spécialiste à la MRC pour aider les organismes à aller chercher des subventions. Devenir la référence dans la recherche de subvention pour les entreprises-commerçants et organismes.
- Il faut avoir une vision régionale et travailler ensemble comme une MRC.
- Augmenter la présence de la MRC sur le territoire. Les maires connaissent leur municipalité et peuvent faire le lien entre les services de la MRC et les entrepreneurs.
- Elle doit répondre aux besoins des municipalités. Elle doit être en appui aux municipalités.
- Équilibre dans les différents types de développement des différents secteurs.
- Inventaire des outils nécessaires pour les entreprises.

FACILITER LA CROISSANCE DES AFFAIRES

- Le rôle premier de la MRC est de produire et mettre à jour un schéma d'aménagement et de développement. Il faut aménager le territoire, assurer d'avoir de bon règlement.
- Il faut offrir des services aux entreprises et cela passe par les fonctionnaires de la MRC qui vont les guider.
- Nous devons offrir aux entreprises des infrastructures adéquates afin qu'ils réalisent leur plein potentiel (fibre optique).
- Il faut travailler avec les partenaires (SADC, chambre de commerce, commissions scolaires, etc.).
- Il y a un manque de main-d'œuvre. Il faut donner de la formation en lien avec les besoins des entreprises du territoire. Il faut garder la main-d'œuvre sur le territoire. Comment attirer et garder la main-d'œuvre. Aller chercher de la main-d'œuvre avant de penser à la création d'emploi.
- Il y a beaucoup de commerce sur le territoire et peut-être pas assez de personnes-ressources à la MRC pour soutenir l'ensemble de ces PME. Est-ce que ce service devrait être donné à l'externe (ex. : le CLD).
- L'incubateur va permettre le démarrage et l'établissement d'entreprise sur l'ensemble du territoire et non pas seulement dans le PIRVP.

AMÉNAGEMENT DURABLE

- Ce projet n'a pas été travaillé en sous-groupe. Cependant M. Renaud a été invité à expliquer son thème.
- Il faut aménager notre MRC pour aimer y vivre. Il faut développer un milieu de vie beau dans le respect de l'environnement. Le bon projet au bon endroit.
- Il faut un aménagement harmonieux et cela passe par le schéma d'aménagement et de développement. Le schéma d'aménagement parle d'ailleurs de développement durable de notre territoire comme notre mission. Le gouvernement s'est doté d'une Loi sur le développement durable (2006).
- Aménagement durable : Assurer la pérennité de l'occupation de notre territoire en y intégrant les principes du développement durable, aux changements climatiques, et assurer une saine gouvernance du territoire. Nous nous sommes donné des orientations de respecter nos milieux naturels.
- Dans un contexte de ruralité et de protection de la qualité de vie de nos citoyens, utiliser de façon optimale le territoire et nos ressources en protégeant et mettant en valeur nos secteurs agricoles et forestiers et en site naturel paysage site patrimonial planifier le transport.
- Aménagement harmonieux, c'est assurer une cohabitation harmonieuse des activités afin de former un ensemble agréable.
- Si nous avons un aménagement durable de notre territoire, le développement économique se fera de façon positive.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le Lac à l'épaule a permis de recueillir des commentaires sur la structure administrative de la MRC de Papineau et ainsi discuter de la pertinence de créer un nouveau service de développement du territoire au sein de la MRC et d'y créer un poste de directeur du développement du territoire (Annexe 6).

CONCLUSION

Le développement du territoire de la MRC de Papineau est un enjeu majeur, plus particulièrement le développement des affaires. Il est important de garantir un rôle primordial à chacun des partenaires du milieu. La MRC, quant à elle, à un rôle de « leader » à jouer. Elle doit être rassembleuse, favoriser la concertation des différents acteurs stimuler les échanges afin d'éviter le travail en silos tout en restant dans ses compétences. Pour cela il faut revoir la structure administrative de la MRC pour répondre efficacement aux demandes du milieu tout en restant dans nos champs de compétences.

Les MRC seront amenées dans un futur proche à travailler davantage sur le développement du territoire. La MRC de Papineau doit être la porte d'entrée du développement durable dans la région. Ce message doit être diffusé aux citoyens, aux gens d'affaires et aux autres acteurs du milieu.

De façon plus générale, il y a une méconnaissance des pouvoirs de la MRC, même dans les municipalités qui la composent. Il est donc prévu que le préfet et la direction fassent une tournée des municipalités dans les prochains mois et ainsi expliquer les rôles de la MRC et recevoir les commentaires des élus du territoire.

ANNEXE 1 : ORDRE DU JOUR DU LAC-À-L'ÉPAULE DU 15 SEPTEMBRE 2018

Ordre du jour

Lac-à-l'épaule – Conseil des maires - MRC de Papineau

- Quand : 15 septembre 2018, 9h à 13h
- Ou : Salle communautaire de Val-des-Bois
- Facilitatrice : Lynn Paulin

Objectifs de la journée

- Valider l'adhésion à la planification stratégique de septembre 2016
- Partager les résultats du sondage (maires et entreprises)
- Dégager une vision commune du développement des affaires
- Identifier des pistes d'action correspondant au rôle de la MRC dans le développement des affaires.

	Activités
8h30	Accueil
9h00	Mot de bienvenue
	Introduction
	Stratégie 2016 – retour sur le sondage
	Vision et stratégie du développement des affaires
	PAUSE
	Travail en sous-groupes
	Plénière finale
12h30-13h00	Clôture - Évaluation de la rencontre - Remerciements

ANNEXE 2 : LISTE DES SOUHAITS DES MAIRES POUR LA RENCONTRE

- Avancement
- Décision (2 à 3)
- Développement durable
- Communication
- Citoyens
- Industries
- Constructif
- Une seule voix – se rallier
- Vision
- Tourisme
- Réserve Papineau-Labelle
- Informer les citoyens/élus des services de la MRC
- Rôles des municipalités locales et de la MRC
- Difficulté de rétention de la main-d'œuvre
- Respect des terres agricoles
- Gouvernance à définir
- Transparence

ANNEXE 3 : RÈGLES ET VALEURS POUR DES DISCUSSIONS CONSTRUCTIVES

1. Prenez votre place, toute votre place et rien que votre place
2. Chercher à comprendre avant d'être compris
3. Parler de façon à inviter l'écoute
4. Écouter de façon à inviter l'autre à parler
5. Respecter les personnes – Débatre des idées et non pas des personnes

ANNEXE 4 : LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2017 – 2022

Planification stratégique sur le développement économique
2017 - 2022

Date : Le 16 septembre 2016

Document préparé par Madame Huguette Myner Joly

Journée d'étude :

Le 10 septembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

Liste des participants et participantes 16

La planification stratégique 17

Énoncé de mission 18

Énoncé de vision quinquennale du développement économique de la MRC Papineau 5

Rôle de la MRC dans la réalisation de sa vision du développement économique 2017-2022 ... 6

Orientations stratégiques 2017-2022 23

Actions systématiques 25

LISTE DES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES

Mme Paulette Lalande	Préfet, MRC Papineau, et maire de Plaisance
M. Henri Gariépy	Maire de Boileau
M. Michel David	Maire de Bowman
M. Gilles Tremblay	Maire de Chénéville
Mme Doris Larose	Conseillère, Duhamel
M. Pierre Boivin	Conseiller, Lac-des-Plages
Mme Françoise Giroux	Maire suppléante de Fassett
M. Jacques Maillé	Maire de Lac-Simon
M. Alain Gamache	Maire de Lochaber Canton
M. Jean-Pierre Girard	Maire de Lochaber Partie-Ouest
M. Normand Vachon	Maire de Mayo
M. Stéphane Séguin	Maire de Montpellier
M. Michael Kane	Maire de Mulgrave-et-Derry
M. Carol Fortier	Maire de Notre-Dame-de-Bonsecours
M. Christian Beauchamp	Maire de Papineauville
M. Luc Desjardins	Maire de Ripon
Mme Thérèse Whissell	Maire de Saint-André-Avellin
M. Hugo Desormeaux	Maire de Saint-Émile-de-Suffolk
Mme Roxanne Lauzon	Directrice générale, MRC Papineau
M. Christian Pelchat	Agent de développement rural, MRC Papineau
M. Rémi Laprise	Conseiller en développement économique, MRC Papineau

Mme Huguette Myner Joly – Facilitatrice

LA PLANIFICATION STRATÉGIQUE

- **VISION DE LA DIRECTION FUTURE D'UN ORGANISME**
- **ÉTABLIE PAR LE BIAIS D'UN PROCESSUS DÉFINI**
- **SE TRADUISANT PAR UN PLAN D'ACTION CONCRET**
- **À TRAVERS UN ÉCHÉANCIER RAISONNABLE**

ÉNONCÉ DE MISSION

La **MISSION** est un guide pour toutes les ressources de l'organisme. Elle induit à une direction, à une mobilisation, donne un sens aux actions et suscite un sentiment d'appartenance. Elle est essentielle puisqu'elle précise non seulement les champs d'action de l'organisme, mais aussi ses limites.

Énoncé de Mission de la MRC Papineau

La MRC Papineau a pour mission d'assurer le leadership de l'aménagement et du développement harmonieux et durable de son territoire.

Énoncé de vision quinquennale du développement économique de la MRC Papineau

---

La vision est la contribution que l'entreprise espère apporter à la communauté dans l'avenir. Dans cette perspective, la vision est orientée vers l'extérieur et décrit un résultat.

VISION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE 2017-2022

La MRC Papineau a une économie saine et dynamique; elle soutient l'innovation et le développement durable sur l'ensemble de son territoire.

Son essor contribue à la croissance, à l'enrichissement et à l'épanouissement de sa population ainsi qu'à la participation active de sa jeunesse.

Rôle de la MRC dans la réalisation de sa vision du développement économique 2017-2022

À l'unanimité, les maires ont déterminé le rôle de la MRC dans la réalisation de sa vision du développement économique :

Stimuler et soutenir le développement local et régional en partenariat avec le milieu.

Atelier sur les enjeux

Une orientation stratégique représente une réponse concrète à un enjeu identifié.

Afin de définir les orientations stratégiques, le conseil des maires a revu les enjeux qui avaient été identifiés à une séance de travail antérieure à laquelle tous les maires avaient participé.

ENJEUX

- Desserte de la télécommunication déficiente (Internet, cellulaire, etc.)
- Offre d'hébergement très limitée
- Insuffisance du transport collectif et adapté
- Faible taux d'emplois de qualité
- Attraction de la main-d'œuvre
- Peu d'industries et de commerces
- Manque de services de proximité
- Faible accroissement de la population
- Compétition entre les municipalités
- Promotion touristique
- Pôles non définis
- Développement des TPI
- Actions saupoudrées plutôt que réalisation concrète des projets
- Préservation de la qualité de l'eau et des paysages
- Promotion de la culture
- Réseau routier au nord inexistant
- Municipalités non reliées par le réseau de pistes cyclables
- Difficulté de trouver du financement pour le volet culture
- Exode des jeunes – pas de collèges ou de cours professionnels sur le territoire et peu d'emplois
- Manque de promotion des attraits touristiques
- Absence de définition de notre image (*branding*)
- Zonage non défini pour l'agriculture
- Secteur touristique en suspend

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Le prochain exercice a consisté à trouver des solutions et décider des grandes orientations stratégiques pour le développement économique de la MRC Papineau pour les cinq prochaines années (2017-2022)

À la suite de chaque orientation stratégique, vous trouverez différents objectifs proposés par le comité des maires pour régler les enjeux estimés les plus urgents afin de favoriser l'essor économique de la MRC Papineau.

AXE DE DÉVELOPPEMENT : *TOURISME*

ORIENTATION STRATÉGIQUE

PROMOUVOIR ET METTRE EN VALEUR LES ATTRAITS TOURISTIQUES DU TERRITOIRE

Actions favorisant la réalisation de cette orientation :

- Effectuer un plan d'action pour le volet tourisme
- Cibler la clientèle
- Faire la promotion des attraits de notre région
- Relier l'ensemble des sentiers multi-usages sur tout le territoire

AXE DE DÉVELOPPEMENT : *AGRICULTURE*

ORIENTATION STRATÉGIQUE

AUGMENTER ET DIVERSIFIER LES ACTIVITÉS AGRICOLES DANS LA MRC

Actions favorisant la réalisation de cette orientation :

- Travailler au Plan de développement de la zone agricole (PDZA)
- Augmenter et diversifier les activités agricoles et ainsi créer de l'emploi

AXE DE DÉVELOPPEMENT : *RÉSEAU DE TÉLÉCOMMUNICATION*

ORIENTATION STRATÉGIQUE

ASSURER L'ACCÈS CONCURRENTIEL AUX SERVICES DE TÉLÉCOMMUNICATION SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Actions favorisant la réalisation de cette orientation :

- Offrir un service de télécommunication efficace (Internet, cellulaire, etc.)
- Consolider le réseau de télécommunication

AXE DE DÉVELOPPEMENT : *DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES*

ORIENTATION STRATÉGIQUE

STIMULER LA CRÉATION D'EMPLOIS ET SOUTENIR LES ENTREPRISES EXISTANTES

Actions favorisant la réalisation de cette orientation :

- Stimuler le démarrage et le maintien d'entreprises sur le territoire
- Créer de l'emploi
- Développer le pôle industriel de Thurso
- Faire les travaux d'aqueduc et d'égouts dans le parc industriel

AXE DE DÉVELOPPEMENT : *CULTURE*

ORIENTATION STRATÉGIQUE

ÉLABORER UN PLAN D'ACTION SUR LA CULTURE, LES ARTS ET LE PATRIMOINE ET EN FAIRE LA PROMOTION

Actions favorisant la réalisation de cette orientation :

- **Assurer la pérennité des arts et de la culture**
- **Trouver de nouvelles subventions**
- **Accroître la promotion des arts et de la culture ainsi que l'accès et la participation des citoyens**

AXE DE DÉVELOPPEMENT : *RÉSEAU ROUTIER – TRANSPORT*

ORIENTATION STRATÉGIQUE

FAVORISER L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER

Action favorisant la réalisation de cette orientation :

- Développer l'axe est-ouest au nord de la MRC

ACTIONS SYSTÉMATIQUES

Les plans stratégiques nécessaires à l'accomplissement de ces orientations seront élaborés par l'équipe de la MRC Papineau.

Des tableaux d'implantation seront créés afin de démarquer les échelons naturels à gravir pour la mise en œuvre et l'atteinte de ces objectifs.

ANNEXE 5: ANALYSE COMPARATIVE SOMMAIRE DES SONDAGES

Analyse comparative sommaire des sondages

Sondage Maires : 16 répondants

Sondage Entreprises : 23 répondant-e-s

Adhésion à la mission

Maires : 100% (81% adhésion complète, 19% adhésion)

Les proportions sont exactement les mêmes pour l'adhésion au rôle de la MRC dans le développement économique

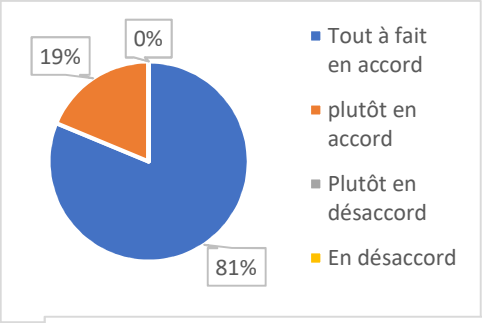

Par contre, à peine plus de la moitié des maires adhèrent totalement à la vision du développement économique pour 2017-2022 énoncée en 2016.

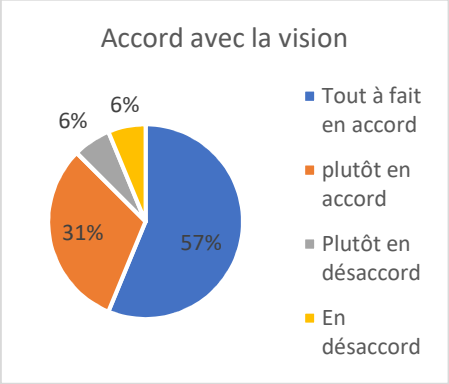

Connaissance des services

Plus de 60% des entreprises ayant répondu au sondage ne connaissent pas ou sont incertain-e-s de connaître les services offerts par la MRC

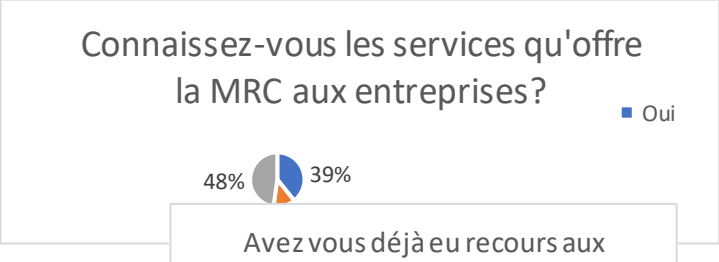

Un peu plus de la moitié des entreprises ayant répondu ont utilisé les services de la MRC au moins une fois. Ce qui veut également dire que près de la moitié ne les ont jamais utilisés, ou ne savent pas si c'est le cas.

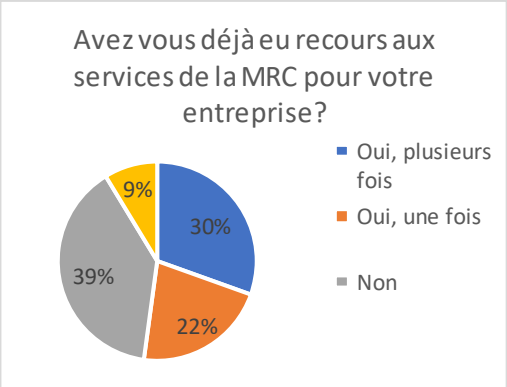

Plus du tiers des maires croit que la MRC remplit entièrement ou en partie les différents aspects de son rôle face au développement économique. Les entreprises sont un peu plus partagées. Moins de 10% considèrent qu'elle remplit un rôle « tout à fait ». L'action qui, de part et d'autre, semble demander le plus d'attention est « Agir en partenariat avec le milieu pour le développement économique ».

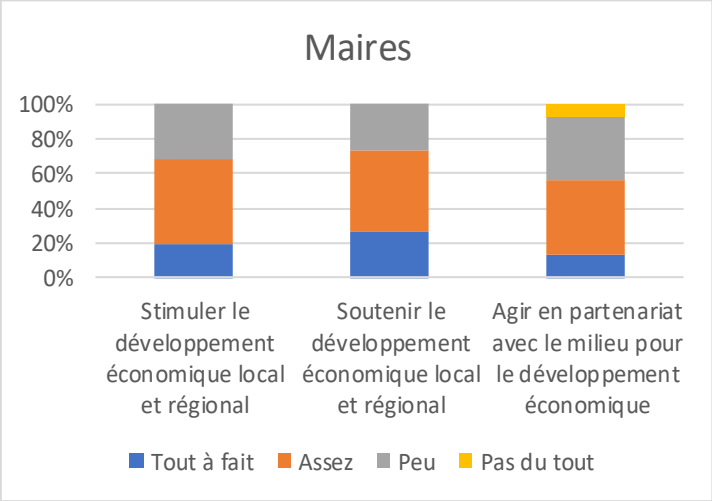

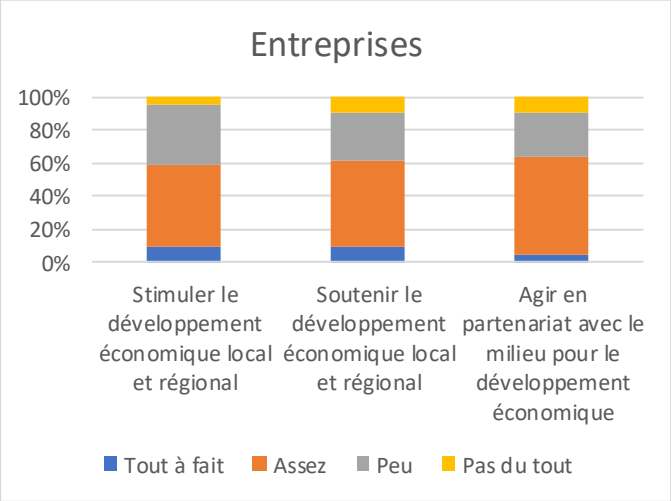

Forces et défis

On constate qu'il n'y a pas de consensus au niveau des forces et des défis de la MRC, ni du côté des maires, ni du côté des entreprises. Au niveau des entreprises, le seul aspect considéré comme une force par plus de la moitié des répondant-e-s est la connaissance des programmes de subventions. Le leadership dans le développement des affaires et la connaissance des besoins des entreprises sont identifiés comme des défis par une forte majorité de répondant-e-s.

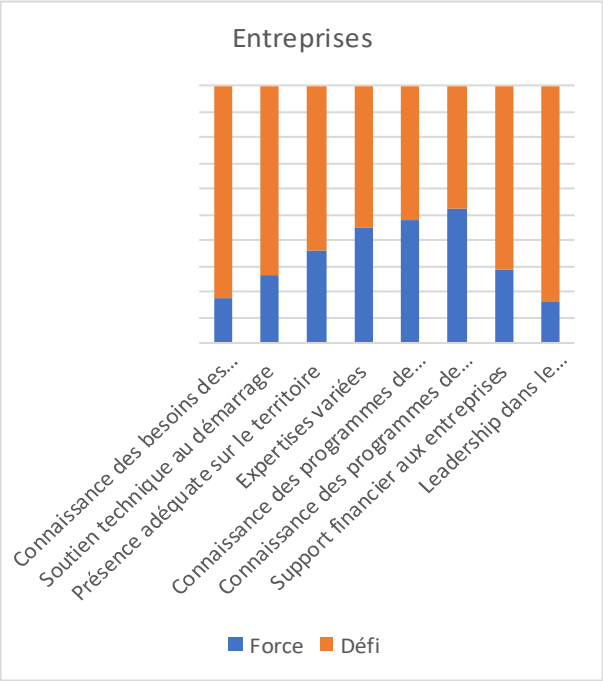
Entreprises
Connaissance des besoins des...
Soutien technique au démarrage
Présence adéquate sur le territoire
Expertises variées
Connaissance des programmes de...
Connaissance des programmes de...
Support financier aux entreprises
Leadership dans le...
Force
Défi

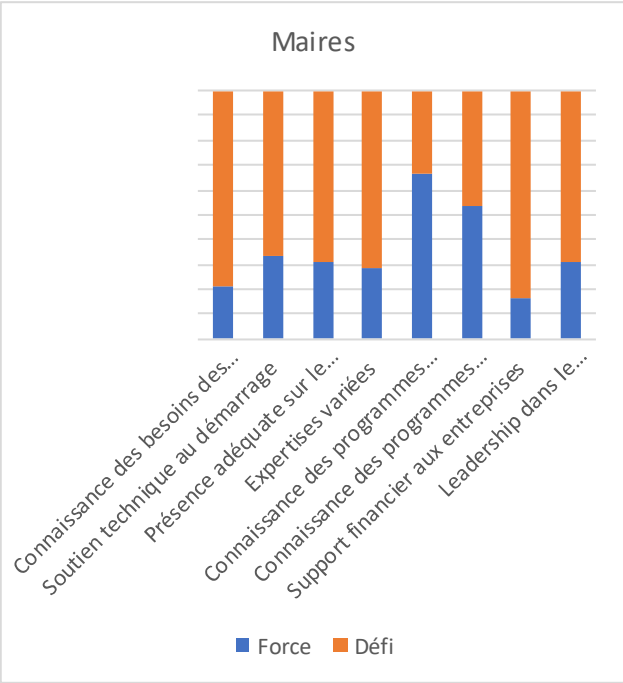
Maires
Connaissance des besoins des...
Soutien technique au démarrage
Présence adéquate sur le...
Expertises variées
Connaissance des programmes...
Connaissance des programmes...
Support financier aux entreprises
Leadership dans le...
Force
Défi

Priorités

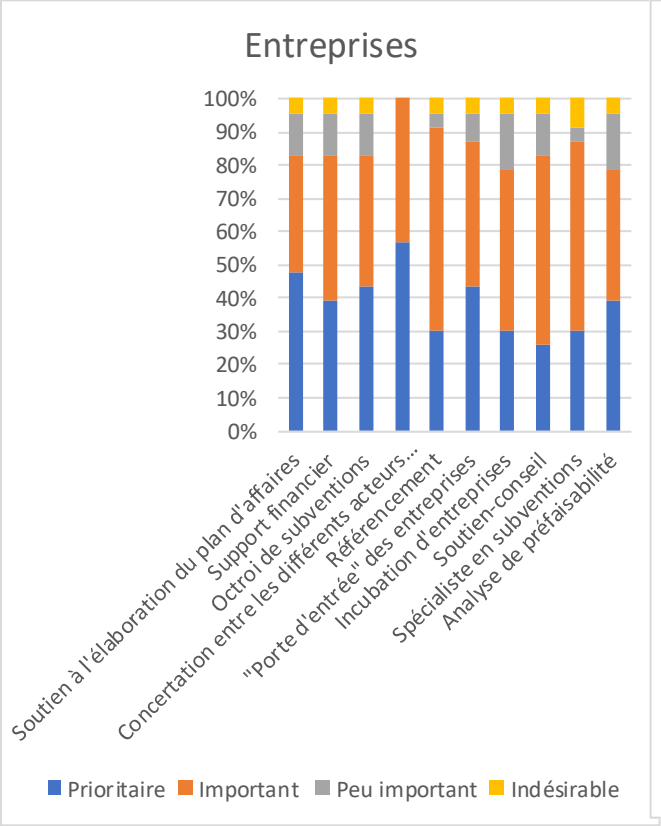
Entreprises
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Soutien à l'élaboration du plan d'affaires
Support financier
Octroi de subventions
Concertation entre les différents acteurs...
Référencement
"Porte d'entrée" des entreprises
Incubation d'entreprises
Soutien-conseil
Spécialiste en subventions
Analyse de préfaisabilité
Prioritaire
Important
Peu important
Indésirable

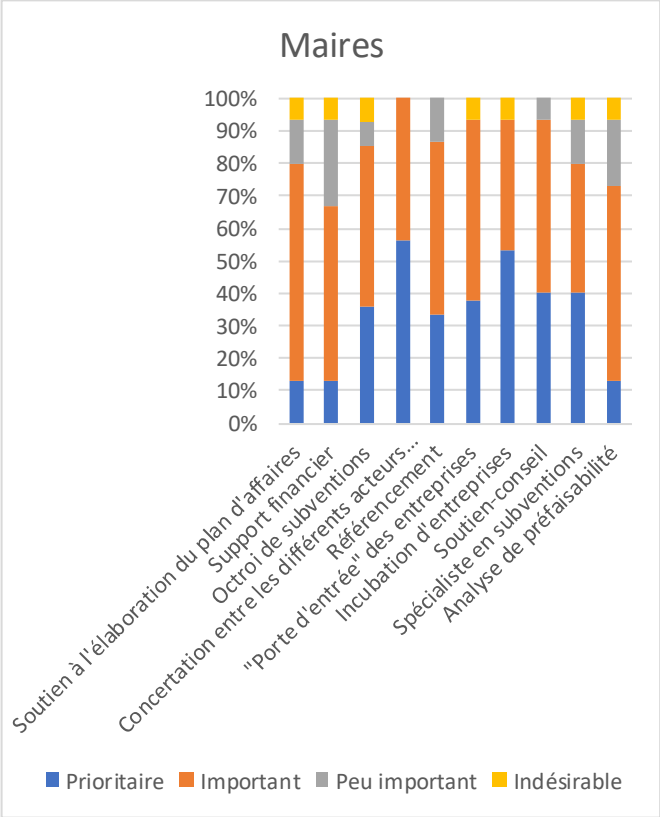
Maires
100%
90%
80%
70%
60%
50%
40%
30%
20%
10%
0%
Soutien à l'élaboration du plan d'affaires
Support financier
Octroi de subventions
Concertation entre les différents acteurs...
Référencement
"Porte d'entrée" des entreprises
Incubation d'entreprises
Soutien-conseil
Spécialiste en subventions
Analyse de préfaisabilité
Prioritaire
Important
Peu important
Indésirable

Le seul point faisant consensus au niveau des priorités est d'agir comme instance de concertation entre les différents acteurs économiques, et ce tant du côté des maires que des entreprises.

Citations pertinentes :

Entreprises :

- Vous avez besoin de montrer aux entreprises comment vous pouvez les aider, souvent ils n'ont aucune idée de vos services offerts
- Plus ça va et plus je sens que la MRC est à l'écoute de ce dont nous avons besoin. Les gens en place son plus accessible et plus alaise de répondre à nos besoins et interrogations. Je sens que les objectifs sont axés vers un avenir prometteur pour la MRC j'ai beaucoup d'espoir en vous!
- Pour ma part, j'aimerais une participation plus active au niveau des entreprises de la MRC; plus de subventions, de l'aide au sujet des frais encourus et de l'impôt pour les petites entreprises, de l'assistance pour créer de l'emploi sans que ça nous dévalise, de l'aide pour la promotion locale et pour la population de villégiateurs, de l'éducation pertinente telle que la vente en ligne, et des projets rassembleurs avec autres petites entreprises.
- L'amélioration, les subventions, la croissance sont tous des sujets importants, mais jamais au détriment du maintien et du support aux entreprises déjà existantes. Celles-ci devraient toujours être une priorité.
- Informer les entreprises via des moyens plus numériques : infolettre, site Web, réseaux sociaux, publicité en ligne, formations en ligne (webinaire, Facebook Live, etc.).
- Concertation, concertation et au niveau du développement, de la promo...
- Je vois qu'il a une nouvelle énergie avec le nouveau préfet, mais vous avez dormi au gaz des années...
- Tout est prioritaire :) ! Ce sont des services reliés il est difficile d'offrir un service sans offrir les autres selon moi.
- La MRC devrait être la locomotive des différentes municipalités afin de les diriger dans un sens plus commun, sur des sujets que ces dernières n'ont as les ressources nécessaires afin de les supporter.
- La concertation nous semble vraiment importante; ne pas travailler en silo et vous faites très bien cela!
- À ma connaissance la MRC ne tient pas beaucoup d'activités pour favoriser la concertation et le partenariat dans le milieu économique.
- Beaucoup de service offert peu connu
- La MRC fait des réunions et des réunions et des réunions où les maires sont payés pour améliorer leurs revenus de retraites. La nouvelle administration va peut-être changer cela.
- Je dirais que depuis le nouveau conseil des maires la MRC se démarque très bien, elle est plus visible et plus active positivement. Comparativement à l'ancienne version de la table des maires. J'aime beaucoup le vent de renouveau qui flotte et j'espère que ça ira encore aussi bien pendant longtemps!!!

- Il m'est impossible de répondre je ne sais pas ce que la MRC fait et je ne suis pas suffisamment les nouvelles à ce sujet
- Il semble que beaucoup de possibilités existent, mais peu sont accessibles ou même connues.

Maires :

- La MRC doit voir à faciliter le développement régional tant du point de vue économique que culturel en s'efforçant de mieux faire connaître la région.
- Je ne crois pas qu'on puisse affirmer que notre économie soit si saine, car il y a place à beaucoup d'amélioration. Nous devons créer de la richesse.
- La MRC ne soutient aucunement le développement durable. Est-ce qu'elle sait seulement ce que signifie "développement durable"?
- Combien de position avons-nous perdue au niveau économique ? Je ne crois pas que notre économie est dynamique et de plus elle est concentrée dans seulement quelque secteur d'activité ce qui la rend vulnérable !
- L'analyse en cours sur la façon de développer notre tourisme devrait normalement nous permettre de trouver de nouvelles avenues au niveau régional. Du côté commercial nous devons rallier les nouveaux maires pourvus'ils appuient l'étude en cours sur le développement du PIRVP et la construction de l'incubateur.
- (au sujet de remplir son rôle) Nous y travaillons davantage actuellement. Je crois qu'il y a une volonté de travailler de façon collective.
- De l'aide appréciable est maintenant disponible avec la venue de M Laprise sur le comité de financement. Il doit être en mesure de proposer à certaines municipalités des projets potentiels dont il a la connaissance dans le milieu. Ça pourrait inciter certaines municipalités à plonger dans des projets où nous pourrions bénéficier de son expertise.

- La réalisation du PIRVP est un "must". On doit mettre de la pression sur le prochain gouvernement pour obtenir les services pour le démarrage et réévaluer le potentiel de ce parc.
- J'aimerais que les terres soient dézonées agricoles et qu'on trouve des contacts des autres endroits qui ont fait des développements comme le nôtre pour qu'ils puissent nous aider dans nos démarches.
- Le développement des affaires ne peut pas se réaliser au détriment de l'environnement, de la protection du territoire agricole et du développement durable. Je constate que le pouvoir politique de la MRC agit comme dans un contexte des années 1970...
- Diversification territoriale et sectorielle des entreprises !

ANNEXE 6 : PROPOSITION D'UNE NOUVELLE STRUCTURE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DES AFFAIRES À LA MRC

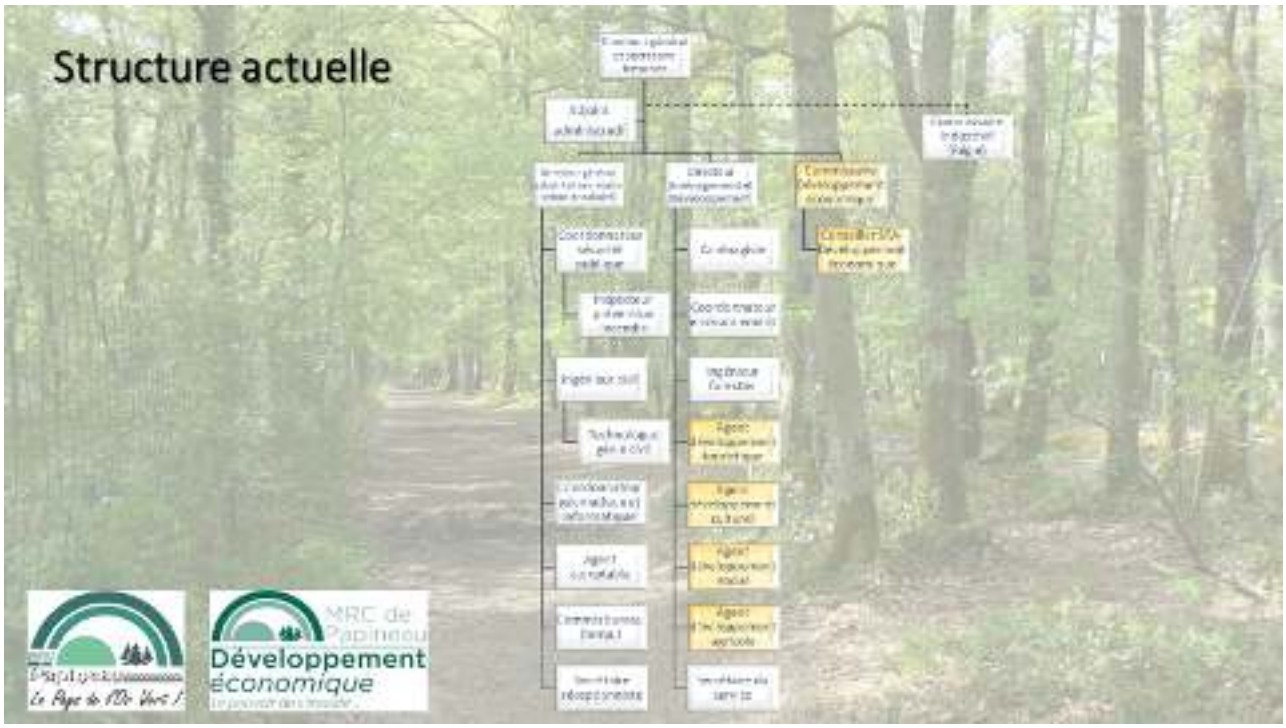
Structure actuelle
MRC de Papineau
Développement économique

Structure proposée – Service du développement du territoire
Directeur Général et Secrétaire trésorier
(Roxanne Leduc)
Directeur développement du territoire
Nouveau poste
Commissaire industriel (Régie)
Vacant
Commissaire développement économique
Conseiller STA/ développement économique
Agent développement touristique
Agent développement culturel
Agent développement social
Agent développement agricole
MRC de Papineau
Développement économique

ANNEXE 7 : RÉSULTATS DU FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU LAC-À-L'ÉPAULE 2018

Résultats du formulaire d'évaluation

Quel est votre degré de satisfaction face aux différents éléments de la rencontre?

	Entièrement satisfait	Assez satisfait	Peu satisfait	Insatisfait
Lieu de la rencontre	18	1		
Logistique (disposition de la salle, collations, etc.)	14	5		
Déroulement de la rencontre	8	9	2	
Documentation remise	8	10	1	
Présentations	9	10		
Travail en sous-groupes	8	9	2	
Discussions - plénières	7	11	1	
Animation de la journée	12	7		
Durée de la rencontre	8	9	2	

Expliquez la /les raison(s) des cotes Peu satisfait et/ou Insatisfait :

- Durée trop courte. Documents papier ou accès Wifi pour suivi sur internet.
- Pour le déplacement des membres, prévoir une journée complète.
- Avoir un support notamment pour la prise de notes.
- On entrait vers l'action – résultat et non comment faire – vision – du réchauffer

Y a-t-il des aspects que vous auriez aimé approfondir davantage?

- Interprétation des objectifs mieux détaillés.
- Rôle de la MRC…en évolution.
- Être plus concret à certains niveaux et parler de certaines problématiques ou à tenir compte de la vision et nous allons dans une seule voie.
- Aligner vers – on a donné du travail au personnel de la MRC – aucune implication municipale.
- La gouvernance.

À votre avis, quelle est la pertinence de tenir ce type d'événement de réflexion?

Extrêmement pertinent	Pertinent	Peu pertinent	Non pertinent
8	11		

Commentaires :

- Bravo!
- Merci à l'équipe qui a fait l'organisation et la municipalité qui nous a reçus.
- Merci. X2
- Accueil ++
- Essentiel. Une autre rencontre pour c'est quoi la gouvernance.
- Présentement – peu – chacun repart avec la même attitude.
- Très constructif.
- Journée constructive. Donne l'occasion d'exprimer les opinions et de s'écouter.
- Constructif.
- Merci pour l'accueil. Bravo au facilitateur.